



Compte rendu de l'audio conférence du 28 septembre
Groupe de travail de clôture sur les CDL

le 1er GT a décrit le périmètre de travail des CDL

points abordés :

1. les relations avec l'ordonnateur, comment procéder pour se présenter aux élus
2. les relations entre le SGC et le CDL (les restitutions CHD),
3. les attributions du CDL
4. outils à disposition (suivi de l'activité, applis informatique)

1 :

demander l'accord à l'EPCI de participer à un ou plusieurs conseils communautaires
les collectivités à enjeu : il faudra se présenter

quelles sont les limites ?

Jusqu'au point où le CDL se sent à l'aise, selon son expérience
dépend de la complexité des questions des élus
il n'y a pas de « pré mâché » de limite

2 :

selon la DG les restitutions sont du ressort du CDL

est-ce normal ou judicieux que le CDL porte les restitutions ?

La responsabilité est du ressort du responsable du SGC, au delà des CCA, y aura-t-il des choses à régler ? Le SGC pourrait sortir des listes et en avertir le CDL

proposition : définir les enjeux ou risques ? Souhaitable de définir un seuil financier ?

3 :

problématique des placements

difficulté de l'ingénierie des processus

possibilité d'avoir des référents sur des demandes précises d'ordonnateurs

en annexe: possibilité de déterminer une cartographie du niveau de recrutement ?

Pas de réponse ce jour, le prochain reclassement des postes aura lieu en 2023

Pour Lens ou Hénin (au 1er janvier) , on ne sait pas....



4 :

nature des habilitations,

uniquement à l'accès à la consultation ? Il n'a pas à intervenir sur ELIOS mais pourrait aller plus loin que la consultation qui est restrictive ; profil spécial CDL ?

les référents auront des habilitations

applications : les mêmes que le comptable actuel

documentation

accès synthétique à la jurisprudence du CRC ? Pas de la direction

questions diverses :

le secteur hospitalier n'est pas concerné

certains établissements médico-sociaux dépendent de collectivités , dans ce cas, le CDL est compétent

un deuxième compte rendu sera envoyé ultérieurement